ACTION URGENTE

GUINÉE ÉQUATORIALE. UN DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS INCARCÉRÉ RISQUE LA TORTURE

Le 1er mars, Anacleto Micha Ndong, défenseur équato-guinéen des droits humains, a été transféré à la prison de Black Beach à Malabo en détention provisoire. Il est accusé d'outrage et de calomnie par un gendarme qu'il a lui-même accusé de torture la dernière fois qu'il était incarcéré à Black Beach, en 2023. Ce gendarme est toujours en poste à Black Beach, ce qui avive les craintes quant à la sécurité d'Anacleto Micha Ndong. Le 26 janvier, il a été violemment arrêté à son domicile, à Malabo, et détenu pendant 33 jours à la gendarmerie de Malabo, sans savoir quelles charges étaient retenues contre lui. Anacleto Micha Ndong est détenu uniquement pour avoir exercé pacifiquement ses droits humains. Il doit donc être libéré immédiatement.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Teodoro Obiang Nguema Mbasogo
Palacio Presidencial de Guinea Ecuatorial
Avenida de la Libertad
Malabo, Guinée équatoriale

Monsieur le Président,

Je vous écris au sujet du défenseur équato-guinéen ***Anacleto Micha Ndong****, membre de la plateforme civique* La Guinée équatoriale, c'est aussi la nôtre*.*

Le 1er mars, Anacleto Micha Ndong, défenseur équato-guinéen des droits humains, a été transféré à la prison de Black Beach à Malabo, où il est actuellement maintenu en détention provisoire. Il est accusé d'outrage et de calomnie par un gendarme qui travaille dans cette prison ; Anacleto Micha Ndong avait porté plainte contre ce gendarme, l'accusant de l'avoir torturé lors de sa précédente incarcération à Black Beach, en 2023. Les craintes sont vives pour la sécurité du défenseur des droits humains, qui risque d'être à nouveau victime de torture et de mauvais traitements.

Le 26 janvier, Anacleto Micha Ndong a été arrêté chez lui, à Malabo, la capitale de la Guinée équatoriale, par quatre membres des forces de sécurité en civil. Lorsqu'il a refusé de se rendre au poste de police, puisqu'ils ne lui ont pas présenté de mandat d'arrêt, ces hommes sont entrés de force chez lui, lui ont sauté dessus et l'ont frappé. Face aux supplications de son fils aîné, Anacleto Micha Ndong a cessé de résister et a été conduit au poste de gendarmerie.

Une fois arrivé, il a été interrogé au sujet d'incendies qui avaient eu lieu peu avant sur la promenade de Malabo. Les gendarmes insinuaient qu'il était à l'origine de ces incendies, sans aucun élément de preuve à son encontre. Cependant, ni lui, ni son avocat n'avaient été informés des accusations portées contre lui justifiant sa détention. Anacleto Micha Ndong est détenu depuis plus d'un mois sans avoir été présenté à un juge ni être informé des charges retenues contre lui : sa détention est donc dépourvue de fondement légal et arbitraire. En outre, son arrestation et sa détention semblent motivées par ses activités militantes, notamment ses publications critiques à l'égard du gouvernement sur les réseaux sociaux.

Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) et la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, auxquels la Guinée équatoriale est partie, établissent l'obligation de respecter et de protéger les droits à la liberté d'opinion et d'expression ainsi que le droit à la liberté.

Aussi je vous prie de veiller à ce qu'Anacleto Micha Ndong soit libéré immédiatement de détention arbitraire et, dans l'attente de sa libération, à ce qu'il ne soit pas victime de torture ni d'autres mauvais traitements. Je vous exhorte à veiller à ce que ses allégations de torture donnent lieu dans les meilleurs délais à une enquête approfondie, impartiale, indépendante, transparente et efficace, et à ce que tous les responsables présumés soient traduits en justice dans le cadre d'un procès équitable.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Défenseur équato-guinéen des droits humains, Anacleto Micha Ndong est actif sur les réseaux sociaux et membre de la plateforme civique *La Guinée équatoriale, c'est aussi la nôtre*. Il privilégie la contestation pacifique et le dialogue politique dans le pays.

Ce n'est pas la première fois qu'Anacleto Micha Ndong est détenu arbitrairement. En septembre 2022, il a été interpellé après que la police a assiégé le bureau du parti politique Citoyens pour l'innovation (CI), à Malabo. Des dizaines de partisans des Citoyens pour l'innovation, arrêtés en même temps que lui, ont été déclarés coupables et condamnés à des peines comprises entre neuf et 29 ans de prison. Anacleto Micha Ndong a tout d'abord fait l'objet des mêmes accusations liées à ce même événement, alors qu'il a été arrêté quatre jours avant les autres, lorsqu'il s'était rendu au bureau pour voir si les partisans assiégés avaient besoin d'aide. Ces accusations ont par la suite été muées en « outrage à l'autorité » et son dossier a été transféré à un tribunal de droit commun. Le 19 mai 2023, il a été condamné à une peine de six mois d'emprisonnement, assortie d'une amende de 100 000 francs CFA (environ 150 euros). Il a été remis en liberté le 23 juin 2023, au bout de neuf mois de détention.

En juillet 2023, quelques semaines après sa remise en liberté, il a déposé plainte contre un membre de la gendarmerie travaillant à la prison de Black Beach, l'accusant de l'avoir torturé durant sa détention. Ce gendarme a réagi en janvier 2024 en portant lui-même plainte contre Anacleto Micha Ndong pour outrage et calomnie. L'affaire est toujours en instance devant le tribunal national, mais le 8 février 2024, le tribunal d'instruction nº 3 de Malabo a répondu à la plainte du gendarme et a émis une décision de justice ordonnant la détention préventive d'Anacleto Micha Ndong à Black Beach. À ce jour, ses allégations n'ont toujours pas fait l'objet de quelconques investigations.

Des témoins de son arrestation le 26 janvier 2024 l'ont décrite comme très violente. Les gendarmes l'ont frappé, auraient plongé sa tête dans un seau d'eau et déchiré sa chemise devant ses enfants, qui hurlaient de panique.

LANGUES À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : anglais, espagnol
Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 8 MAI 2024
Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Anacleto Micha Ndong (il)